

Produit en compétition avec: la saumonette fraîche

Origine en compétition avec: le Japon, la Turquie.

Les droits de douanes sont de 15% pour ces produits.

Le produit recherché est le poisson entier (dos) vidé, pelé, sans tête, sans queue, ligne de sang enlevée, emballé individuellement, congelé individuellement (I.Q.F.) ou en blocs de 10 kg. Les calibres demandés sont les poids individuels suivants: 800-1200 grammes, ou 500-1000; 1000-1500 ou des calibres en lb. Des calibres inférieurs tels que 300-500 et 500-800 sont moins recherchés. Le tout en cartons de 28 lb ou plutôt 10 kg.

Certains importateurs recherchent la marchandise découpée en morceaux individuels (proches de 200 grammes). Ces produits rentrent alors dans la catégories des filets.

Achat par containers complets de 20 ou 40 pieds, soit environ 9 tonnes et 18 tonnes.

Les acheteurs sont des grossistes ou des transformateurs (plats cuisinés), ou des sociétés de distribution aux collectivités.

#### 8.13. La raie

Il n'est pas possible de donner le marché de ce poisson en France, étant donné que les statistiques françaises n'en font pas une catégorie particulière.

Les droits de douanes sur le poisson congelé, entier ou en filets, sont de 15%.

Le produit recherché est l'aile de raie (partie charnue cartilagineuse coupée de chaque côté de l'os central), avec ou sans peau. Le poids est d'environ d'1 kg. Le produit doit être surgelé individuellement, bien ébarbé. Les caisses doivent faire 10 kg ou 28 lb,

Achat par container complet, souvent de 20 pieds.

Les acheteurs sont des grossistes.

#### 8.14. Le hareng congelé

Marché du hareng congelé entier, en 1988:

Importations totales:	6,280t
dont Canada:	164t

Produit en compétition avec: le hareng frais

Origine en compétition avec: l'Irlande, l'Islande, le Royaume Uni.